



Le bulletin

UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE
DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE COMMUNE

Septembre 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Avis sur
l'élaboration du
futur PLUi de
GPSO
- Avis sur
l'exploitation des
forêts privées
- La pie bavarde
ou la pie voleuse

Brèves

- Le projet Ilot Forêt
(ERISMA) où en est
t'on ?
-
- Une BD sur le
climat à s'offrir

- Hébergement
temporaire à
Chaville

**Nos conférences
et Sorties
d'Octobre à
Décembre**

Le mot de la présidente

L'été 2022 avec ses canicules, la sécheresse prolongée des sols, les incendies de forêts et des orages dévastateurs (grêle, inondations) doit convaincre tous les esprits dubitatifs sur la réalité du réchauffement climatique et sur la responsabilité des activités humaines sur ses causes.

Les sécheresses à répétition affectent les arbres de nos forêts et en ville. Pourquoi ? En temps normal, un chêne adulte puise dans le sol entre 400 et 1000 litres d'eau par jour et transpire l'eau via ses feuilles : c'est le mécanisme qui procure la fraîcheur que l'on ressent à proximité. Si le sol est sec sur une grande profondeur, le cycle de l'eau ralentit, le phénomène de photosynthèse, absorption de CO₂ et rejet d'oxygène qui permet la production de sucres pour la croissance de l'arbre, s'arrête. Il ne peut plus transpirer, les feuilles sèchent et l'arbre peut dépérir. L'IGN-F a recensé que 10 à 15% d'arbres meurent avec la sécheresse (1,5% en temps normal). Certaines espèces résistent mieux que d'autres comme les noisetiers. Au contraire, les épicéas, hêtres, sapins, marronniers souffrent du manque d'eau et sont sensibles aux attaques parasitaires. En région parisienne, en forêt de Chantilly plantée sur un sol sableux et drainant, la mortalité constatée d'arbres matures atteint 20%, dont de grands chênes pédonculés !

Quelles leçons en tirer pour s'adapter au réchauffement climatique ? Planter plus d'arbres en choisissant les espèces résistantes à la sécheresse ? C'est ce que fait l'ONF qui choisit pour nos régions des espèces méditerranéennes de montagne. Le plan d'investissement annoncé en septembre 2022, d'un milliard d'euros pour rendre les zones urbaines de l'île de France plus vertes montre que les pouvoirs publics envisagent enfin un plan d'actions pour la transition écologique !

Bonne lecture !

Irène Nenner



**Chaville
Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

siège social :
17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact
chaville.environnement@gmail.com
06 14 40 59 57
<http://chaville.envir.free.fr>



Résumé de l'avis sur l'élaboration du futur PLU intercommunal de GPSO

Cet avis fait l'objet d'un document écrit en juin 2022 en collaboration de Chaville Environnement et Chaville Ecologistes, publié in extenso sur le site chavilleenvironnement.fr. De plus, il a été largement diffusé (élus, associations, etc...) notamment aux adhérents connectés de Chaville Environnement. Ce travail collectif doit être considéré comme une contribution capable de stimuler l'intérêt des habitants de Chaville (et d'autres communes) de GPSO sur un sujet majeur qui va conditionner les règles de l'urbanisme de notre secteur.

Contexte

Le PLUi se doit de respecter entre autres :

- Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale produit par la Métropole Grand Paris). Ce document a été voté mais pas encore approuvé ; il le sera après une phase de concertation début 2023. Au niveau de GPSO,
- Le PLH (Plan Local de l'Habitat)
- Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- Le PLM (Plan Local des Mobilités) pas encore disponible

Le calendrier d'élaboration du PLUi (voir ci-dessous) s'étend jusqu'en 2024, année qui sera consacrée à la consultation des personnes publiques associées, par exemple aux associations agréées pour la protection de l'environnement comme Environnement 92, Val de Seine Vert ou ESPACES. Suivra ensuite la phase de l'enquête publique. Comme le PLUi est un document qui va être opposable pour tout projet d'aménagement dans les 8 communes de GPSO, les PLUs communaux disparaîtront. Comprendre les enjeux et discuter des priorités devient dès maintenant primordial pour le public.



C'est pour cette raison que les associations ayant travaillé sur le sujet pendant plusieurs mois, vous proposent ce document à vocation compréhensible par tous. Elles proposent de ne pas prendre l'objectif de la densification lié à celui d'augmenter la population comme point de départ mais plutôt de les conditionner aux défis que sont l'urgence climatique et la lutte contre le déclin de la biodiversité.

Nous rappelons que l'enquête préalable menée auprès des habitants de GPSO fin 2021, a montré que plus de 70 % des réponses du public est "**la préservation et l'amélioration de la nature en ville**". La qualité de vie est jugée plus importante que la densification. Celle-ci doit être considérée comme une contribution raisonnable à la demande sociale.

Les principaux points-clés du présent avis sont les suivants :

1. La lutte contre le réchauffement climatique et la densification

Le pacte vert pour l'Europe fixe comme objectif une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030. La France souffre d'une augmentation de température moyenne de 1,7°C (à

comparer avec les 1,1°C au niveau mondial) ; il faut accélérer. Or, la volonté des pouvoirs publics (Cf. Schéma Directeur Régional d'Ile de France de 2013 en vigueur) est d'accroître le nombre de logements franciliens à 70 000 par an. Cela s'oppose au fait que le secteur du bâtiment est responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre. Constatant un grand nombre de logements vacants, nous préconisons de réhabiliter le bâti existant et l'usage de matériaux biosourcés, recyclés ainsi que la réduction des déchets. L'analyse du bâti existant doit nous indiquer la cible de densification possible. La population de Chaville s'est accrue de 15 % de 2007 à 2020 (chiffre supérieur au PLU communal). Cette densification est mal vécue par les habitants et le modèle d'une métropole en croissance permanente n'est pas soutenable à l'infini ; les conditions de vie doivent primer comme suit.

2. Résilience des villes au changement climatique

Se préparer aux canicules à venir (au-dessus de 40°C) doit se traduire par de nouvelles conceptions du bâti comme la climatisation passive (circulation naturelle de l'air, orientation du bâtiment, structure de la façade, végétalisation des parois, installation de toitures végétalisées, puits canadiens...) ou encore la réappropriation des sous-sols. Eviter la minéralisation des villes et utiliser une partie du foncier pour des espaces arborés.

3. Pollution, santé, transport

Le secteur de GPSO (ex : la région parisienne) subit les pollutions de l'air et les pollutions sonores. On peut réduire ces pollutions de manière vertueuse (cf Climat).

- En limitant le chauffage au bois : Brûler du bois émet presque 3 fois plus de CO₂ que du gaz naturel. Laisser les arbres en forêt permet de séquestrer le CO₂ au lieu de l'émettre dans l'atmosphère en les coupant, et évite la pollution par les particules fines responsables de pathologies parfois mortelles.

- En promouvant la mobilité active et les transports collectifs :

Si Chaville est dotée d'un riche réseau, des transformations importantes sont nécessaires comme des itinéraires cyclables sécurisés sans discontinuité, une augmentation des surfaces de stationnement pour vélos, la libération des trottoirs (sans plots, poteaux, poubelles, voitures mal garées, panneaux publicitaires), la création de "hubs" de mobilité dans les parkings publics (auto-partage), l'amélioration de l'accessibilité pour les véhicules PMR...

- En réduisant le stationnement sur voirie pour libérer de l'espace pour les piétons, les vélos et développer notre patrimoine arboré.

4. La ville du 1/4 heure

Ce sujet répond à la demande d'amélioration de la qualité de vie exprimée par plus de 70% des réponses à l'enquête préliminaire. L'idée est de concevoir un quartier apaisé avec des services, des acteurs de la santé et des commerces essentiels accessibles en ¼ d'heure sans voiture. Ceci suppose de créer des structures collectives pour les loisirs, des activités comme le bricolage, des ateliers de réparation, des tiers-lieux, des logements passerelle ou d'urgence et des espaces de co-working.

5. Biodiversité

Il s'agit de tout ce qui touche la nature en ville : les sols, la végétation et l'eau

- Le volume foliaire des arbres est la clé produisant l'effet climatiseur. Un arbre mature abattu et remplacé par un jeune arbre ne fournira pas le même effet avant 50 ans ou plus. Encadrer l'abattage des arbres avec des règles strictes (expertise sanitaire indépendante) est une priorité.

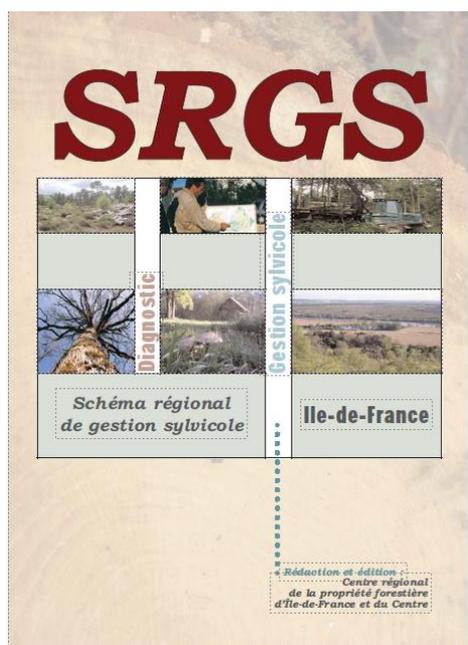
- Considérer l'éclairage public nocturne comme une nuisance pour les humains (sommeil) et la faune. La mise en place de trames noires urbaines est donc une action bénéfique pour la biodiversité et qui conduit de plus à des économies.

- En phase avec le futur SCoT métropolitain prônant que chaque nouvelle construction doit laisser plus de 30% de pleine terre, le PLUi de GPSO doit anticiper et mettre en place cette règle.

- La gestion de l'eau doit inclure un plan de zonage pluvial, la séparation des réseaux vannes et pluviales, rouvrir les rus enterrés, créer des zones humides.

Irène Nenner

Arrêtons de brûler nos forêts pour nous chauffer !



Dans le bulletin de juin, nous avons lancé une alerte sur les impacts négatifs de la filière bois-énergie sur la santé humaine à cause de la pollution de l'air aux particules fines, sur le climat puisque brûler du bois émet plus de CO2 que le gaz, sur la biodiversité qui s'appauvrit avec l'augmentation de l'exploitation forestière.

Cette alerte ne s'applique pas qu'aux forêts domaniales gérées par l'ONF mais aussi aux forêts privées qui représentent les 2/3 des forêts franciliennes. Le Centre régional de la Propriété Forestière (CNPFF) est l'établissement public en charge de guider la gestion des forêts privées. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, il est organisé par régions comme l'ONF. Le Schéma Régional de Gestion Sylvicole de l'Île de France (SRGS Île-de-France) est le document de référence pour l'agrément de tous les documents de gestion durable (Plans Simples de Gestion, Codes des Bonnes Pratiques Sylvicoles, Règlements, Types de Gestion), qui doivent lui être conformes selon le Code Forestier.

Le SRGS Île-de-France a été élaboré par le CNPFF en avril 2022 (voir <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/schema-regional-de-gestion-sylvicole-srgs-a18.html>) et depuis il a fait l'objet de consultations diverses notamment auprès de l'autorité environnementale et aussi du public avant sa validation future par le Ministère en décembre 2022. C'est dans ce cadre que Chaville Environnement, avec Environnement 92, ont émis conjointement, en juillet dernier, un avis sur ce document qui nous concerne directement en tant que franciliens.

L'objectif principal du SRGS est d'augmenter les prélèvements de bois pour apparemment des raisons économiques.

Notre avis porte sur les points suivants

1. La fonction biodiversité de la forêt :

La méthode de l'indice de biodiversité potentielle (IBP) mise au point par le CNPFF et l'INRAE est l'outil adéquat pour quantifier la biodiversité des forêts et est reconnu par le SRGS. Chaville Environnement a utilisé cet outil pendant cinq ans pour faire l'inventaire IBP des forêts de Fausses Reposes et de Meudon. Notre expérience du sujet est que la biodiversité des forêts est d'autant meilleure que l'exploitation est réduite. **D'où notre avis défavorable sur le plan de l'appauvrissement de la biodiversité.**

2. La fonction économique des filières d'exploitation

L'effet accéléré du réchauffement climatique, qui conduit à la mort d'arbres, même les plus gros, les sécheresses, les maladies parasitaires, affectent le capital forestier à moyen et long terme, **d'où notre critique de cette pression supplémentaire liée à l'objectif économique.**

3. **L'effet sur la santé des franciliens** : la filière bois-énergie constitue la majeure partie des récoltes (environ les 2/3 en Îl-de-France). La pollution est un problème endémique de santé publique de la métropole où les particules fines provoquent 10 000 morts prématurées par an. La part du chauffage au bois s'élève à 40% de ces particules (PM10 et PM2,5) d'après AirParif.

4. **L'effet sur le réchauffement climatique** : Le GIEC préconise d'augmenter de 25% le pouvoir de séquestration des forêts. L'augmentation des prélèvements revient à réduire cet effort qui permettrait d'arriver à la neutralité carbone en 2050.

Jean-Claude Denard

La pie bavarde ou la pie voleuse !

Pourquoi les humains sont-ils si méchants avec moi ?

Mon nom commun officiel est la « pie bavarde », mon nom scientifique *Pica pica* !



Esthétiquement je suis belle et élégante avec mon beau plumage noir et blanc !

Vous me connaissez tous, au moins de vue ! Mais de plus près ? Surprise ! Suivant l'orientation de la lumière, mon plumage se transforme en habit de lumière aux superbes reflets métallisés bleutés, verts et pourpre. Ma longue queue est graduée d'une bande à reflets violets tandis que mon abdomen reste d'un blanc pur.

Effectivement, mes plumes sont dotées d'une propriété appelée « iridescence » qui les fait changer de couleur selon l'angle de vue ou d'illumination comme par exemple pour les bulles de savon, les ailes de certains papillons ou le

plumage de certains oiseaux.

Je fais partie d'une grande famille souvent mal aimée : **les corvidés**. Mes cousins français les plus répandus sont la corneille noire (appelée à tort « corbeau »), le geai des chênes et le corbeau freux. Pourtant, de l'avis des scientifiques, nous nous situons parmi les oiseaux les plus intelligents d'Europe, dotés une très **bonne mémoire** et d'une très grande capacité d'apprentissage. Il paraît que cela vient probablement de la taille de notre cerveau qui est proportionnellement plus grand que ceux d'un grand nombre d'autres espèces d'oiseaux. Vous ne me croirez pas mais nous réussissons aussi le **test du miroir** (se regarder dans un miroir avec une tâche sur le front et prendre conscience de son « moi ») comme peu d'espèces d'animaux en sont capables.

Après toutes ces qualités, on ose encore me trouver des défauts et m'appeler **pie voleuse**.

Je suis curieuse comme beaucoup d'animaux ! Mais c'est pour la bonne cause, je récolte des objets brillants ou pas, ainsi que des végétaux et branchages pour bâtir mon nid. Mais j'ai beaucoup d'aplomb et ne suis pas vraiment intimidée par l'homme, alors je ne me cache pas pour faire mes collectes et c'est ainsi qu'on me traite de voleuse.

Toutefois une étude menée par des scientifiques a révélé qu'après l'analyse de plus de 500 nids de pies, aucun objet « volé » n'y a été trouvé... D'autres tests ont été réalisés en plein air et dans un environnement clos, le résultat a été sans appel : la pie ne fait preuve d'aucune attirance particulière pour les objets brillants. Elle n'est donc pas particulièrement attirée par le vol de bijoux. La **légende de la pie voleuse** serait donc une erreur.

La pie bavarde ... Quand je suis en groupe notamment en milieu rural, je suis bruyante, je l'avoue, on dit que je jacasse, en vol je pousse des cris de contact sonores et un peu lassants..., mais en ville je vis le plus souvent en petit groupe, voire seule ou en couple, nos conversations sont un peu rauques, mais ne les comparez pas à celles des perruches à collier, de grâce ! Heureusement, elles ne font pas partie des corvidés mais des « Psittacidés ».

La mise au point sur ces accusations étant faite, je vais dérouler, rien que pour vous, mon mode de vie... dans le prochain numéro de notre bulletin.

Nicole Sanouillet

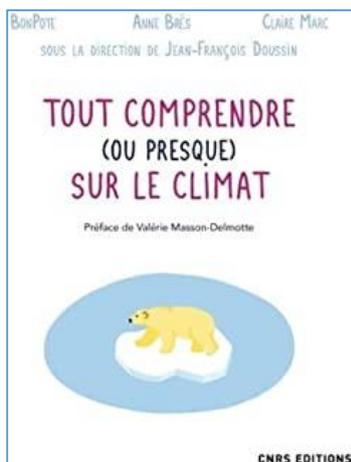
Brèves

Le projet Ilot Forêt (ERISMA) où en est-on ?



Notre bulletin du mois de juin annonçait des améliorations dans le projet immobilier quartier Rive Droite face à la forêt de Fausses Reposes à la suite d'une réunion publique qui s'était tenue en avril avec la municipalité. Le permis a été déposé sans que toutes les questions soulevées lors des réunions dans le cadre du Pacte pour un Urbanisme Responsable (cf notre brève de mars) aient trouvé une réponse, faute d'études complémentaires et de temps. Le permis déposé en mairie suscite aujourd'hui la stupeur des parties qui, hier, ont été consultées. La déception est si grande qu'une pétition circule pour manifester le mécontentement et l'incompréhension nés de la persistance des problèmes d'accessibilité, du maintien du chauffage aux granulés et du gigantisme de cet immeuble au sein de ce milieu boisé. Nous ajoutons que le projet ne satisfait pas le critère de performance énergétique élevée, puisqu'il ne respecte pas la réglementation énergétique 2020 (RE 2020), ce qui rend le permis non conforme au PLU (article 10.2.3.6.). Ce point sera développé ultérieurement.

Une BD sur le climat à s'offrir !



A l'heure où le changement climatique devient de plus en plus tangible, alors que pour les climatologues, la responsabilité humaine ne fait plus aucun doute, les climato-sceptiques s'engouffrent dans la moindre formulation imprécise ou la moindre contradiction apparente et continuent à faire circuler des informations erronées, relayées jusqu'à plus soif sur les réseaux sociaux.

Le CNRS, un acteur majeur de la recherche sur le climat en France s'est impliqué avec un blogueur et une graphiste pour cette bande dessinée. C'est plein d'images, facile à lire et vous vous rendrez compte de ce que l'on sait vraiment sur le changement climatique ainsi que la façon dont ce savoir est construit.

Il s'adresse aux enfants et adultes. Un cadeau à offrir (18€).

L'hébergement d'urgence à Chaville



Depuis aout 2022, "La Maison Châtel", un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) à Chaville porté par l'association Aurore a ouvert ses portes. Situé dans un pavillon mis à disposition par la mairie, 15 personnes y sont hébergées dont un couple et leurs deux enfants, quatre femmes et leurs sept enfants, âgés de 5 à 14 ans. Une tiny house attenante à la maison devrait également accueillir une autre famille d'ici peu. Sur place une travailleuse sociale propose un accompagnement social des familles via l'ouverture de leurs droits, l'aide à la formation, aux cours de français ou encore à travers tout un travail sur la parentalité.

Le CHU a reçu un très bon accueil de la ville et a déjà pu tisser des liens avec ses partenaires associatifs via le forum des associations de la ville qui s'est tenu 3 septembre dernier.

Nos conférences et sorties d'Octobre à Décembre

Châtaignes, orties et compagnie... Les comestibles d'automne en forêt de Fausses-Reposes



&



Les associations Environnement Fausses-Reposes et Chaville Environnement vous proposent une balade nature de 1h30 à la découverte des plantes sauvages comestibles de la forêt.



RdV à l'entrée de la forêt de Fausses-Reposes
Parc de la Martinière, tout en haut de la rue Carnot
au-dessus de la gare Chaville Rive Droite.

Apporter sachet papier ou tissu
pour placer les éventuelles récoltes.

Samedi 8 octobre 2022
14h30 – 16h

Chaville Environnement & France Nature Environnement Ile-de-france
organisent une

Conférence - débat

Pollution lumineuse et biodiversité

Pourquoi devons-nous revoir notre
rapport à la biodiversité ?

par **Romain SORDELLO**
ingénieur expert au Muséum National d'Histoire Naturelle

Samedi 8 Octobre à 18h

ATRIUM Espace Louvois, 3 Parvis R.Schuman
CHAVILLE

Participation à la fête du jour de la nuit



Sorties Découverte de la biodiversité des forêts

Les 9 octobre et 13
novembre

Sortie Reconnaître les arbres en hiver

Le 11 décembre

